

ARNAQUES-INFOS

Lettre d'information trimestrielle publiée par le Réseau anti-arnaques, BP 60512, La Chapelle Saint-Laurent, 79306 BRESSUIRE Cedex



Le Réseau anti-arnaques est en lutte permanente contre les arnaques de la consommation.

À cet effet, il publie de fausses offres publicitaires qui visent à caricaturer et à dénoncer les principales arnaques détectées dans ses domaines de prédilection : santé, argent, voyance, loteries.

Ce numéro hors-série compile les 6 fausses propositions publicitaires diffusées sous l'enseigne fictive PIJON ROYAL.

AU SOMMAIRE :

Le pissenlit maya	2
Le mage Souyaar	4
L'offre de remboursement publicitaire.....	6
L'A.F.G.A.V.....	8
Une activité à domicile	10
Le numéro de la chance	12
Les conseils du Réseau anti-arnaques	14
Mieux connaître le Réseau anti-arnaques...	15
Le Réseau anti-arnaques	16



LE PISSENLIT MAYA



ENFIN LA SOLUTION !!! pour vaincre l'arthrose (et 253 autres douleurs)

LE PISSENLIT MAYA

**POUR LA PREMIÈRE FOIS
EN FRANCE**
Un traitement miraculeux
pour retrouver
santé et bien-être.

Connu depuis l'Antiquité pour ses vertus antalgiques et réparatrices, le pissenlit maya restait une énigme pour les scientifiques. Poussant exclusivement sur les marches des pyramides mayas, personne n'avait, à ce jour, trouvé la solution pour isoler, reproduire et conserver la molécule miraculeuse afin de permettre sa diffusion à toute l'humanité.

C'est chose faite aujourd'hui ! L'équipe de chercheurs des Laboratoires PIJON ROYAL a réussi cet exploit qui permet désormais de faire bénéficier tout un chacun de ce concentré de bien-être.

Testé auprès de 2 500 000
personnes dans le monde
98,72 %
de satisfaction.

Avec le pissenlit maya des Laboratoires PIJON ROYAL, retrouvez la forme de vos vingt ans et aspirez à vivre encore de nombreuses années libérés de toutes vos douleurs.

**LA PRESSE INTERNATIONALE
EN PARLE !**
Jamais une cure n'aura donné lieu
à un tel battage médiatique.



Seuls ces deux jardiniers sont habilités à ramasser le pissenlit maya. Ils ont respectivement 88 et 92 ans et grimpent tous les jours les centaines de marches de la pyramide pour cueillir ce miracle de jouvence. Leur contact quotidien avec cette plante leur confère une longévité incroyable et les garde à l'abri des douleurs et des maladies liées à l'âge.

**DES EFFETS GARANTIS
DÈS LE 2^{ÈME} JOUR
DE TRAITEMENT.**

**GRAND PRIX
SANTÉ 2013**
Remis par le
Comité Scientifique
International (CSI)
Le 2 janvier 2013 à Houston.

**OFFRE
EXCEPTIONNELLE**

**N'ATTENDEZ PAS
POUR COMMANDER**

La cure de 15 boîtes de gélules
à base de pissenlit maya
(Traitement pour un mois)

59,99 € au lieu de ~~239 €~~

Une exclusivité des Laboratoires PIJON ROYAL

Contact : pijonroyal@hotmail.fr

LE PISSENLIT MAYA

Le Réseau anti-arnaques a créé L'ARNACOMÈTRE.

L'arnacomètre est un outil listant les différents ingrédients d'une arnaque potentielle dans les domaines de prédilection du Réseau anti-arnaques : santé, voyance, méthodes de gain au loto, loteries et cadeaux, échantillons gratuits...

L'arnacomètre de cette page est consacré aux méthodes d'amincissement miracle.



Voici les 14 composantes que tout service de marketing va nécessairement utiliser pour rendre crédible une « arnaque minceur » et qui doivent alerter votre méfiance.

1. Proposer la phrase : "Calculez votre poids idéal". On ne peut pas proposer de calculer un poids idéal car il n'existe pas.
2. Sur Internet, répondre à la question : "Quel poids désirez-vous atteindre ?". La réalité du poids adapté pour une personne donnée ne correspond pas à son désir.
3. Le régime affirme "Sans effet yoyo". Tout régime restrictif finit par être abandonné et la reprise de poids conduit à un poids supérieur au poids avant régime.
4. Proposer un "essai à 1 euro", nécessitant d'indiquer ses données de carte bancaire entraînant un prélèvement mensuel automatique non désiré au-delà de la période d'essai sans réelle possibilité de l'interrompre.
5. Une « caution » scientifique (éminent chercheur inventé de toutes pièces) ou une caution médiatique (ancien artiste de variétés, ancien sportif, acteur connu).
6. Des témoignages de clients satisfaits (qui conservent leur anonymat ou, au contraire, qui mentionnent leur identité mais qui sont introuvables sur l'annuaire téléphonique).
7. Des mentions dans la presse écrite ou dans les médias télévisés "Vu à la télé" !
8. Des "infos légales" indiquant l'irresponsabilité quant au contenu de ce qui est affirmé !
9. Une adresse à l'étranger (Belgique, Luxembourg notamment).
10. L'appel aux bonnes vieilles recettes ancestrales ou de grand-mère.
11. Une dénomination officielle (Laboratoires, Institut, Centre international...).
12. La garantie « satisfait ou remboursé ».
13. Des photographies de personnes « avant » et « après » le traitement (photos truquées, personnes différentes...).
14. Le régime proposé tente de se démarquer de tout ce qui s'est fait antérieurement, valorisant l'attrait de la nouveauté « Nouveau sur le marché français ».

Notre conseil

Éviter tous les
« pseudo » laboratoires
domiciliés en Belgique.



LE MAGE SOUYAAR



Le mage **SOUYARR** est de retour !

Élu voyant de l'année en 2014, le Mage SOUYARR, après une année complète de méditation et de recherches, reprend son activité.

Résolument tourné vers les autres, le Mage SOUYARR peut vous aider dans le quotidien : argent, travail, santé, amour.

Pour officialiser son retour, le Mage SOUYARR vous offre sa première A.O.N.S. (Action sur les Ondes Négatives Subies), rituel habituellement facturé 599 €.

Vous avez un délai maximum de 24 heures pour retourner votre demande d'A.O.N.S.

**GRAND PRIX
2016
DE L'EFFICACITÉ
DÉCERNÉ PAR
L'O.N.U.V.***

* Organisation Nationale
des Usagers de la Voyance

**CONSEILLER
OFFICIEUX DES
PRÉSIDENTS
DE LA
RÉPUBLIQUE
DEPUIS 1970**

**LA PRESSE
EN PARLE :**
« Impressionnant
Souyaar »
« *Souyaar*,
phénomène
rare »

GRATUIT

**CADEAU
EXCEPTIONNEL
POUR VOUS
LE PENTACLE
DE LA CHANCE
ABSOLUE**

Photo non contractuelle – Le mage SOUYAAR est soumis à une obligation de moyens et non à une obligation de résultats.
Mage Souyaar est une enseigne commerciale de la société PIJON ROYAL



Photos © Fotolia.com – Publicité fictive

DEMANDE EXCLUSIVE D'A.O.N.S.

- Oui, Cher Mage Souyaar, je souhaite être libéré des ondes négatives qui polluent mon existence et retrouver un équilibre majeur.
- Je règle la somme symbolique de 19,90 € pour les frais administratifs.
- Je souhaite une réponse sous 24 heures, je joins un supplément de 9,90 €.

Nom, Prénom : Date et heure de naissance :

Adresse :

Mail : N° de téléphone : fixe : portable :

À retourner à : Mage SOUYAAR, Portbus 1313, NL-Amsterdam

LE MAGE SOUYAAR

Elles inondent vos boîtes aux lettres,
pullulent dans vos magazines (notamment TV)
et maintenant se font même par démarchage téléphonique.
Les offres de voyance sont partout !

Quels sont les arguments employés pour vous convaincre de
l'efficacité de ces « voyants » ?



- Une référence historique (*civilisation égyptienne, Viking*) ou géographique (*origine exotique*) ;
- Se prétendre découvreur ou héritier d'un trésor ayant appartenu à un grand Maître de la voyance (*de préférence très ancien*) ;
- Des faits invérifiables (*personnalités ayant bénéficié des services du voyant*) ;
- Une « caution » par un comité fictif ou un prix « bidon » (*élu meilleur voyant de l'année*) ;
- Offrit en cadeau un objet prétendument porteur de pouvoirs exceptionnels (*pendule, bague, médaille...*) ;
- Evoquer des événements funestes aptes à inquiéter le client potentiel ;
- Une clause « satisfait ou remboursé » ;
- Une promesse consistant à ratisser large (*argent, bonheur, travail, santé, amour*) ;
- Une cessation d'activité prochaine du voyant (*âge, maladie*) ;
- Une exclusivité (*seules quelques personnes, sélectionnées avec soin, pourront bénéficier de cette voyance*) ;
- Utiliser la mention « la presse en parle » ;
- Proposer des prestations gratuites mais réclamer des frais annexes (*frais de dossier, frais de port, frais administratifs...*) lors de la première commande.

Notre conseil

N'oubliez pas qu'un voyant a
une obligation de moyens, et
non de résultat.



L'OFFRE DE REMBOURSEMENT PUBLICITAIRE



-  Indiquer sur papier libre, et en lettres capitales, vos nom-prénom-adresse, n° de téléphone fixe et portable, adresse mèl, date et lieu de naissance, situation familiale et nombre d'enfants à charge (+ leur prénom).
-  Recopier le code-barres de la lessive PIJON ROYAL et les nom et adresse du magasin d'achat.
-  Recopier le numéro IBAN de votre compte bancaire en précisant la banque et l'adresse de votre agence.
-  Mentionner le prix payé.
-  Joindre un ticket de caisse en entourant à l'encre rouge la date d'achat, et à l'encre verte le prix de l'article. Le ticket de caisse doit comporter au moins dix articles différents (aucun ticket comportant un seul achat de lessive PIJON ROYAL ne sera accepté).
-  Joindre un IBAN en inscrivant au verso « opération de remboursement PIJON ROYAL ».
-  Coller la vignette « Votre premier achat remboursé » et le code-barres à découper sur l'étiquette de l'emballage. Attention toute preuve d'achat incomplète sera refusée.
-  Expédier le tout dans un délai maximum de 24 heures après la date d'achat (cachet de la poste faisant foi) à : Opération « Votre premier achat remboursé », offre PIJON ROYAL, Jeu n° 564, 13102 Rousset Cedex.
-  Aucune réclamation concernant cette opération de remboursement ne sera acceptée.
-  Le remboursement interviendra sous forme de virement dans un délai moyen de 9 mois.

Offre de remboursement fictive

L'OFFRE DE REMBOURSEMENT PUBLICITAIRE

Qui n'a pas été tenté d'acheter un produit bénéficiant d'une promotion « Votre achat remboursé » ?

Mais parfois l'opération de remboursement est difficile à obtenir.

Comment décourager le consommateur de réclamer son dû dans le cadre d'une offre de remboursement publicitaire (ODR) ?




CRESPO OUV. VER. FAR. AMAN		EUR	3.25
RENCONTRE COGNAC 6 A 5		EUR	0.59
VDP VAR PAYS DES VIGNES R		EUR	1.65
VDP VAR PAYS DES VIGNES R		EUR	1.65
BAGUETTE CULTURE BRISONNE		EUR	0.57
VDP VAR PAYS DES VIGNES R		EUR	1.65
OTEM: 3 x	1.65 EUR =	EUR	4.95
LIU TTC BACON 100G		EUR	0.77
RENCONTRES CHOUQUANTS TM/O		EUR	0.74
BELIN COFFRET RECEPTION 3		EUR	2.61
TOTAL	11 art.	EUR	17.28
		FRF	113.35
ESPECES		EUR	20.00
RENDU		EUR	-2.72
Taux	H.T	TVA.	TTC
5.50	8.55	0.48	9.03
19.60	6.90	1.35	8.25
	15.45	1.63	17.28
Mag : 2267 Term : 0012 Op : 11036 Tick : 13346			
Le 14/05/17 A 19:44			

- Réclamer un maximum de justificatifs : emballage promotionnel à découper, ticket de caisse à annoter (article concerné et prix à entourer), IBAN (ex RIB) à joindre, code-barres à découper ou à recopier.
- Imposer un délai de réponse réduit (quelques jours).
- Contester la validité des justificatifs sans mentionner le motif exact.
- Prétendre ne pas avoir reçu la demande de remboursement.
- Ignorer les courriers de réclamation.



123456789012

Notre conseil

Conserver une copie de toute demande de remboursement.

Adresser toute réclamation à la société fabriquant le produit et non pas à la société de gestion





LA FIN DE VOS SOUCIS FINANCIERS GRÂCE À L'A.F.G.A.V.

**Crise économique, perte de pouvoir d'achat,
dépenses imprévues, aléas de la vie :
aujourd'hui qui n'est pas confronté à des problèmes financiers ?**

La fondation PIJON ROYAL, créée en décembre 2015 par le groupe PIJON ROYAL, vise à aider un maximum de personnes en proie à une situation financière difficile.

Elle est amenée, après étude de dossier, à octroyer une aide de **5 000 €** par personne (ce montant est susceptible d'être revu à la hausse en cas de nécessité). Il s'agit de l'A.F.G.A.V. (Autonomie Financière Garantie À Vie). L'A.F.G.A.V. est versée au bénéficiaire **chaque année** par virement bancaire.

La Fondation Pijon Royal a effectué une première sélection de 55 personnes (issues d'un panel de 552.824 personnes éligibles à cette aide) et vous en faites partie.

Les formalités sont simplifiées : il vous suffit de retourner le coupon-réponse ci-dessous.

ATTENTION : pour être validée, votre demande doit impérativement être effectuée dans les 48 heures après réception du présent courrier. À défaut l'aide de 5 000 € sera reversée à un autre bénéficiaire.

En accord avec l'administration fiscale, cette aide exceptionnelle est exonérée de toute imposition.

C. TUNARNAK
Président de la Fondation Pijon Royal

DEMANDE DE VERSEMENT DE L'A.F.G.A.V.

A retourner dans les 48 heures à : Fondation PIJON ROYAL, Service AFGAV, Case Postale 1313, Genève (Suisse)

- Oui, Monsieur le Président, je vous remercie de me verser cette aide exceptionnelle de 5 000 €. J'ai bien noté que cette aide me serait délivrée chaque année, et à vie, par virement bancaire.
- Je vous remets un chèque de 29 € au titre des frais de dossier, un IBAN (RIB) et une copie de ma pièce d'identité.
- J'ai un besoin très urgent de cette somme et je souhaite que le virement intervienne sous 24 heures. Auquel cas, je vous règle la somme de 15€ de frais de traitement prioritaire.

Prénom et Nom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Mèl : N° de téléphone :

Publicité fictive

L'A.F.G.A.V.

**Les temps sont durs !
Certaines personnes bienveillantes en profitent
pour surfer sur la vague de la misère.**

Comment « aider son prochain » ?



- Créer une structure pseudo officielle chargée d'apporter une aide financière aux personnes en difficulté.
- Faire croire qu'une présélection a déjà été réalisée parmi les futurs bénéficiaires.
- Évoquer la possibilité de voir cette aide augmentée si besoin.
- Souligner l'absence de formalités administratives et de conditions de ressources.
- Fixer un délai de réponse très rapide et, à défaut, menacer de verser l'aide à un autre bénéficiaire.
- Insister sur le fait que cette aide exonérée de toute imposition.
- Exiger une participation aux frais symbolique.
- Réclamer des justificatifs d'identité.

Notre conseil

*Refuser toute proposition
Impliquant le paiement
Préalable de frais*



UNE ACTIVITÉ À DOMICILE

UNE ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE À DOMICILE CELA VOUS INTÉRESSE ?

**QUALITÉS
REQUISES :**
Sens de
l'organisation,
sérieux

**AUCUN
DIPLÔME
EXIGÉ**

**À VOTRE
DOMICILE**

**GESTION
LIBRE DE
VOTRE TEMPS**
sur la base de
32 heures par
semaine

**PIJON ROYAL, groupe international réputé,
recherche 200 collaborateurs pour développer son activité en France**

Quelle activité vous est proposée ?

Il s'agit tout simplement de mettre sous pli des documents publicitaires et de collecter puis diffuser des colis.

Quelle rémunération ?

- Une rémunération forfaitaire de 1 850 €/mois est versée durant les six premiers mois. Elle sera ensuite portée à 2 250 €/mois avec indexation annuelle sur le taux d'inflation.
- Les frais postaux et téléphoniques sont intégralement remboursés.
- Sont fournis : ordinateur portable, tablette, smartphone, véhicule de fonction (berline haut de gamme assurée même pour vos déplacements privés).
- PIJON ROYAL étant une société suisse, tous vos revenus et avantages ne seront pas imposables.



Comment se porter candidat ?

Il vous suffit de retourner immédiatement la fiche de candidature ci-dessous ainsi que les justificatifs demandés à : pijonroyal@outlook.com.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- ✓ Dès réception de cette fiche de candidature, un accusé de réception vous sera adressé avec attribution d'un numéro de dossier.
- ✓ Les candidatures seront étudiées dans un délai maximum de 3 mois.
- ✓ Des frais de traitement administratif d'un montant de 39 € seront prélevés par débit de votre carte bancaire (si vous ne détenez pas de carte bancaire, un règlement par mandat Western Union sera possible). Quelle que soit l'issue de votre candidature, cette somme ne sera pas remboursée.
- ✓ Si vous souhaitez recevoir régulièrement la newsletter du groupe Pijon Royal veuillez cocher la case ci-dessous. Dans ce cas, votre dossier de candidature sera traité en priorité.
 - Abonnement annuel : 25 €

FICHE DE CANDIDATURE – OFFRE D'EMPLOI N° PJ/16/12.705

Prénom – Nom :

Date et lieu de naissance :

N° de Sécurité Sociale :

N° de carte bancaire : Date de validité : .../.../... Cryptogramme* :

Adresse :

N° de téléphone : Fixe : Portable : Adresse mèl :@.....

* Les trois chiffres inscrits au verso de votre carte bancaire

Liste des justificatifs à joindre (scan) :

- Copie recto/verso de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, titre de séjour, passeport)
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2015
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, d'électricité ou de téléphone)



Offre d'emploi fictive

UNE ACTIVITÉ À DOMICILE

En période de crise économique, qui ne serait pas tenté par une offre d'emploi ou une offre de travail à domicile ne nécessitant pas de compétences spécifiques ?

Attention à ces offres trop belles pour être honnêtes.

Comment intéresser les éventuels postulants ?



- Se présenter comme un groupe international réputé.
- Prétexter le développement à l'international et la pénurie de main-d'œuvre sérieuse.
- Évoquer un nombre important de postes à pourvoir.
- Présenter des avantages en nature séduisants et un salaire attractif rapidement réévalué.
- Proposer un travail simple et non contraignant.
- Ne pas exiger de qualification ou de diplôme spécifiques.
- Promettre des perspectives d'évolution.
- Vanter les mérites d'une activité à domicile.

Notre conseil

*Il faut travailler
pour être payé, et non
payer pour travailler.*



LE NUMÉRO DE LA CHANCE



GRAND TIRAGE ANNUEL
25 250 euros



**Des vacances de rêve, une nouvelle voiture, équiper et décorer votre maison...
Aujourd'hui, tout devient possible !**

CAR OUI, CE CHÈQUE EST À VOUS !

Pour récompenser les plus assidues de ses clientes, la Société PIJON ROYAL, organise du 9 au 10 février 2016, son grand tirage annuel dont le premier prix est un chèque de 25 250 €.

Notre huissier de justice, Maître LaMagouille, a procédé au tirage au sort ce matin même et je m'empresse de vous apporter la bonne nouvelle.

Parmi nos plus fidèles clientes, c'est vous, Madame Candide, qui avez été sélectionnée pour remporter le chèque de 25 250 € qui vous sera remis, à votre domicile 3 rue des doux rêves à Jy-Crois, par deux immenses stars internationales, Johnny Holliday et Marion Cotillon, le mercredi 31 février 2016.

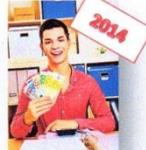
Pour cela, il suffit que le numéro du chèque ci-dessous soit égal à la racine carrée de votre mois de naissance, multipliée par votre jour de naissance élevé à la puissance 25250, divisée par le carré de du tiers de la moitié du quart de votre année de naissance et que vous appelez le 0888.88.88.88 (20 € la minute) avant le 10 février 2016.

Une telle chance n'arrive qu'une fois, ne la laissez pas passer !

Nos grands gagnants témoignent



Après 40 ans de vie commune, nous avons enfin pu faire notre voyage de noces à Tahiti.



J'ai trouvé mon premier emploi en créant ma propre entreprise.



Nous partons en famille pour la coupe du monde de football au Brésil.

© Fotolia.com

Genève, le 9 février 2016
Jean TOURLOUPE
PDG de PIJON ROYAL

PIJON ROYAL INTERNATIONAL		FAC-SIMILÉ	
<small>Payez contre ce chèque non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un organisme régi par la loi</small>		<small>à rédiger Exclusivement En euros</small>	
Somme en toutes lettres <u>vingt cinq mille deux cent cinquante euros</u>		€ *25 250*	
A <u>Notre grande gagnante</u>		Fait à <u>Arnakland</u>	
Payable en Suisse ARNAKLAND TEL 00 23 45 67 89 N° de compte 10066952469 #N° de chèque#		Le <u>31 février 2016</u>	
PIJON ROYAL INTERNATIONAL CASE POSTALE 1313 GENÈVE - SUISSE		01.0066952469	
@123456 @01.0203040506 @01.0066952469			

LE NUMÉRO DE LA CHANCE

Historiquement, la création du Réseau anti-arnaques est liée à la surenchère publicitaire des offres de gains ou de cadeaux diffusées par les sociétés de vente à distance.

Une lecture attentive des documents publicitaires permet de découvrir la mention restrictive (toujours insérée avec une extrême discrétion) ou la clef d décryptage d'une promesse interprétable à souhait.

Comment vous faire rêver ?



- Utiliser sur l'enveloppe et sur les documents publicitaires la personnalisation géographique (carte de France mentionnant la commune, plan de la ville de résidence, panneau signalétique de la commune).
- Interpeller le destinataire (« M. Untel vous avez gagné... »).
- Rendre acteur le client (vignettes à découper et à coller, cases à gratter, lot préféré à sélectionner).
- Minimiser les réserves (« si votre bulletin s'avère gagnant ») en les insérant dans un paragraphe discret et, à l'inverse, mettre en valeur le gain principal.
- S'appuyer sur l'image de vedettes de télévision pour « cautionner » l'opération publicitaire.
- S'appuyer sur la notoriété de marques réputées pour laisser penser que le lot ou le cadeau sont nécessairement constitués par un appareil de valeur.
- Gonfler le prix affiché (valeur commerciale) des lots ou cadeaux.
- Avantager les lots à gagner en représentant uniquement sur la photo les articles de plus forte valeur.
- Multiplier le nombre de signataires (directeur financier, directeur commercial...), les formulations pompeuses (comité des prix, commission des grands tirages...) et les attestations ou diplômes.
- Rédiger des termes ou des phrases qui, volontairement, induisent une interprétation chez le client.
- Insister sur l'intervention d'un huissier de justice chargé de contrôler la régularité du tirage au sort.

Notre conseil

Lire le règlement complet de l'opération promotionnelle.

Traquer l'astuce employée pour essayer de vous duper.



LES CONSEILS DU R.A.A.

Les parodies réalisées sous l'enseigne **PIJON ROYAL** s'appuient malheureusement sur les pratiques manipulatoires de différents professionnels.

Un contexte difficile (santé, argent, travail) rend le consommateur plus sensible aux offres publicitaires dénoncées par le **Réseau anti-arnaques**.

Abuser de la confiance et de la crédulité d'autrui est devenu un bassin d'emploi non négligeable : publicitaires, rédacteurs, juristes, etc. Tout est mis en œuvre pour duper (parfois en toute légalité) les personnes les plus sensibles : personnes âgées et/ou malades, personnes vivant dans la précarité (perte d'emploi, difficultés financières...), etc.

Quelques pratiques réflexes doivent lui permettre de contourner les pièges tendus :

- ✚ La consultation des blogs et forums pour connaître la réputation du professionnel concerné.
- ✚ La consultation des bilans qui le renseigneront sur la santé financière du professionnel. En effet, comment une personne ou une société dont le bilan est médiocre peut-elle se targuer de pouvoir faire gagner de l'argent ou faire des promesses de gains mirifiques ?
- ✚ L'extrême vigilance face à une offre annoncée comme gratuite (ce qui constitue un non-sens : un commerçant – par essence – vend et ne donne pas).
- ✚ La prise de conscience qu'un recours à l'encontre d'un professionnel domicilié à l'étranger est toujours difficile, voire impossible.
- ✚ La lecture des conditions générales, des règlements de jeu, et de tous les paragraphes qui semblent illisibles (dans tous les cas, une loupe coûtera moins cher) évitera bien des désagréments.

Sans oublier l'inévitable consultation de notre site arnaques-infos.org.

MIEUX CONNAÎTRE LE RÉSEAU ANTI-ARNAQUES

QUELQUES CHIFFRES POUR MIEUX CONNAÎTRE LE RÉSEAU ANTI-ARNAQUES (RAA)

- Un budget de fonctionnement annuel proche de 11 500 € (hors actions judiciaires).
- Un rythme de 1 280 sollicitations de consommateurs (en 2015).
- 4 mises en garde « INFO-ALERTE » diffusées chaque semaine (1 341 numéros publiés depuis la création).
- 35 000 visiteurs par mois sur le site arnaques-infos.org.
- 8 800 dossiers arnaques dans la base documentaire
- 38 émissions France Bleu réalisées en 2015
- Un réseau de 150 correspondants bénévoles (réseau de veille)



COMMENT NOUS AIDER ?

En devenant correspondant bénévole du Réseau anti-arnaques

Votre mission : transmettre au R.A.A. toute offre publicitaire douteuse et toute information relative aux arnaques de la consommation (articles de presse, jugements, etc.), voire tester certaines offres.

En contrepartie, vous recevrez gratuitement toutes les publications du R.A.A., soit :

- 4 mises en garde hebdomadaires INFO-ALERTE,
- notre lettre d'information trimestrielle ARNAQUES-INFOS,
- la newsletter des correspondants.

Un impératif : disposer d'une adresse mail.

Pour faire acte de candidature, écrire à :
president@arnaques-infos.org

En participant à la souscription « 2 000 dons à 5 € »

Notre budget de fonctionnement, voisin de 11 500 €, est financé à hauteur de 5 300 € par l'UFC-Que Choisir. Les autres recettes sont les abonnements à Arnaques-Infos et les conférences-débats.

La souscription annuelle est affectée à nos charges judiciaires (honoraires d'avocat, dommages et intérêts éventuels) et, le cas échéant, aux besoins matériels (meubles de rangement essentiellement).

Pour nous soutenir, adressez-nous un chèque, **du montant de votre choix**, à l'ordre du R.A.A. Un reçu fiscal vous sera fourni début 2017. Indiquer au dos de votre chèque "Souscription 2016" et le cas échéant votre adresse mèl.

Adresse :
**RAA - BP 60512, La Chapelle-Saint-Laurent
79306 BRESSUIRE cedex.**

LE RÉSEAU ANTI-ARNAQUES

QUI SOMMES-NOUS ?

Le **Réseau anti-arnaques** est une association loi 1901 qui a pour objet de détecter, recenser et tester les principales arnaques de la consommation dans les domaines suivants : loteries et concours publicitaires, offres promotionnelles, vente à distance, sites marchands, démarchage à domicile, démarchage par téléphone, travail à domicile, offres d'emploi « bidons », annuaires professionnels, chaînes d'argent, ventes pyramidales, ventes multi-niveaux, voyance, méthodes de santé miracles, bonimenteurs, sociétés de recouvrement, voyages publicitaires, placements mirifiques...

Le **Réseau anti-arnaques** est une association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**.

La « **Liste noire des enseignes à éviter** » et la « **Liste orange** » sont établies à partir des dossiers d'enquête du **Réseau anti-arnaques**, des témoignages reçus et des actions en justice connues. Les témoignages reçus ne sont pas communicables aux tiers.

MENTIONS LÉGALES

ARNAQUES-INFOS est une marque déposée sous le numéro 023153480 auprès de l'I.N.P.I.

Président du **Réseau anti-arnaques** : **Pascal TONNERRE** (Courriel : president@arnaques-infos.org)

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

Expert scientifique : **Paul KEIRN**

Conception et mise en page : **Marie LEGUERET**

Dépôt légal : juin 2016

N° SIRET : 503 805 657 00031

La gestion des appels à témoignages a fait l'objet d'une déclaration auprès de la **CNIL** enregistrée sous le numéro 1353408.

Reproduction autorisée sous réserve de citer l'origine.

ABONNEMENT À ARNAQUES-INFOS

Version électronique : 10 € (les 8 numéros).

La gestion des abonnements à cette lettre trimestrielle a fait l'objet d'une déclaration auprès de la **CNIL** sous le numéro 690844 conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978. Conformément à l'article 34 de la loi précitée, tout abonné dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Ce droit peut être exercé directement par courrier auprès du **Réseau anti-arnaques**.

ARNAQUES-INFOS :

Lettre trimestrielle d'information publiée par le Réseau anti-arnaques

BP 60512, La Chapelle Saint-Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex

Courriel : contact@arnaques-infos.org

